

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE ET LE
« RÉSEAU MONDIAL »

Huguette Krief

Université de Provence

Olivier Ferret

Université de Lyon (Lyon 2), membre de l'Institut universitaire de France

L'expansion du réseau informatique mondial, l'importance croissante des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que le développement, dans le monde anglo-saxon, des « Digital Humanities » nourrissent, depuis quelques années, une large réflexion qui porte sur tous les sujets où convergent la littérature et l'informatique. Cette nouvelle approche doit sa vitalité aux fonctions précises que la recherche littéraire assigne à un outil méthodologique qui permet d'accélérer certaines manœuvres ou d'inventer de nouvelles techniques d'analyse. Il n'est guère utile d'afficher des données chiffrées sur la multiplication des publications¹ et sur l'organisation de colloques et de séminaires spécialisés pour faire apparaître la référence de plus en plus fréquente à l'informatique et à l'édition électronique des textes littéraires². Le réseau et l'informatique sont ainsi entrés dans le domaine du

- 1 Outre Persée <www.persee.fr/web/guest/home/>, portail de revues en sciences humaines et sociales, et Cleo (Centre pour l'édition électronique ouverte) <<http://cleo.cnrs.fr/>>, voir, entre autres, *L'Astrolabe, recherche littéraire et informatique* <www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/>, site dont l'encyclopédie des ressources comporte des articles présentant les outils informatiques ; *Lexicométrica* <www.cavi.univ-paris3.fr/lexicométrica/> et *Textimage* <www.revue-textimage.com/>, revues consultables en ligne ; *Hypertextes et hypermédias*, Paris, Hermès ; *Revue de recherche sur la lecture des textes littéraires*, Paris, Klincksieck ; *Lettres numériques*, Paris, Champion.
- 2 Par exemple, *Littérature et informatique*, séminaire organisé par Philip Stewart et Catherine Volpilhac-Auger, Lyon, ENS-LSH, 2001 ; *Édition électronique : métamorphoses du lecteur et de l'auteur*, journée d'étude organisée par Jacques Gilbert, Université de Nantes, 9 décembre 2002 ; *Tous ceux qui comptent*, séminaire organisé par Michel Bernard et Henri Béhar, Centre de recherches Hubert de Phalèse (équipe pionnière dans la

connu, voire du familier, mais ils n'en ont pas moins cristallisé de nombreux soupçons. Les procédures nouvelles de lecture (les sites offrant des lectures « partielles ») ne changent-elles pas fondamentalement le rapport au texte et à la littérature ? Le désir d'une lecture exhaustive est-il adapté à la réalité du web ? Quels principes d'édition électronique doivent-ils être adoptés, compte tenu de la pratique éditoriale complexe des siècles classiques, avec des états de texte différents, depuis les manuscrits autographes ou porteurs de corrections d'auteur jusqu'aux éditions critiques de valeur inégale ? Va-t-on céder à ces proclamations alarmistes sur la mort de la littérature et de la culture du livre³ ?

134

Le projet *Electronic Enlightenment* de la Fondation Voltaire, destiné à mettre en ligne des correspondances d'auteurs du « long XVIII^e siècle », trouve tout d'abord sa justification dans l'intérêt, toujours accru, porté à l'épistolaire depuis 1987, date du premier colloque de Cerisy-la-Salle sur « L'épistolarité à travers les siècles » et de la création de l'Association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire (AIRE)⁴. La ligne directrice du projet, exposée par Nicholas Cronk et Robert McNamee au LV^e congrès de l'Association internationales des études françaises (2004)⁵ et plus récemment par Peter Damian-Grint⁶, consiste à donner à la correspondance, et notamment à celle de Voltaire, une place de choix⁷ : elle suppose que la correspondance éclaire

diffusion et l'étude de textes assistée par ordinateur), Université Paris III, 2003 ; *Nouvelles technologies, nouvelles textualités*, ACFAS (Association francophone pour le savoir), colloque coordonné par Bertrand Gervais, Université du Québec à Rimouski, 20 mai 2003 ; *E-Formes – Écritures visuelles sur support numérique*, colloque organisé par Alexandra Saemmer et Monique Maza, Université Jean-Monnet de Saint-Étienne, 4-5 novembre 2005 ; *Ecdotique moderne. Édition imprimée et édition électronique*, journée organisé par l'équipe *Écrire au XVIII^e siècle* de l'Université Paris X-Nanterre et l'Université de Liège, 16 mars 2007.

- 3 Les réactions sont particulièrement sensibles face à certaines études immanentes qui se préoccupent de rechercher les particularités textuelles internes et statistiques, destinées à définir la littéralité d'un texte. Dans ce contexte, on comprendra que, lorsqu'il recherche à déterminer les meilleurs usages de l'approche numérique dans les études littéraires, M. Bernard donne pour titre à sa réflexion : « L'histoire littéraire au risque de l'informatique » (séminaire du Centre de recherches Hubert de Phalèse, novembre 2003).
- 4 La dominante des travaux de l'AIRE est littéraire, mais le colloque de Rouen « Éditer des correspondances », organisé par François Bessire et Yvan Leclerc (22-23 mars 2007), a prouvé la nécessité de l'apport de l'informatique à l'étude des correspondances.
- 5 N. Cronk et R. McNamee, « Le projet *Electronic Enlightenment* de la Fondation Voltaire », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 57 (mai 2005), p. 303-311.
- 6 P. Damian-Grint, « L'*Electronic Enlightenment Project* », colloque « Éditer les correspondances » (2007). Voir aussi, « *Electronic Enlightenment* : une technologie d'érudition au service de la recherche voltairiste », ci-dessous, p. 145-155.
- 7 Voir F. Bessire, « La *Correspondance* : l'œuvre majeure de Voltaire ? », *RHLF*, 1999-2, p. 205-214.

les soubassements de l'œuvre de Voltaire, ce qui l'inneve ou la nourrit, qu'elle restitue l'horizon des connaissances, des méthodes de pensée qui dominent le siècle des Lumières et qu'elle se donne comme le lieu d'un discours privé, dévoilant les attentes, les stratégies personnelles et/ou collectives dans et aux marges de la République des Lettres. Il est clair que cette approche relève d'un choix d'ordre critique et se voit autorisée par la qualité des publications antérieures au projet et consacrées à la correspondance de Voltaire. Dans ces travaux, l'accent était mis sur l'histoire des idées qui y gagnait en profondeur⁸, sur la vie de Voltaire⁹, les postures de l'écrivain¹⁰ ou l'art de

- 8 F. Bessire, *La Bible dans la correspondance de Voltaire*, *SVEC*, 367 (1999) ; « La lettre, du débat d'idées à la stratégie de communication : l'échange épistolaire entre Voltaire et Jean-Sylvain Bailly sur l'origine des sciences et ses prolongements éditoriaux », dans B. Melançon (dir.), *Penser par lettre*, Actes du colloque d'Azay-le-Ferron (1997), Montréal, Fides, 1998, p. 295-310. Bernard Bray, « Le hibou et l'aigle : correspondance(s) entre Voltaire et le prince de Ligne », dans G. Bérubé et M.-F. Silver (dir.), *La Lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, Actes du colloque international tenu au Collège universitaire Glendon (Université York, Toronto, 1993), Toronto, Éditions du Gref, coll. « Dont actes », 1996, p. 389-403. Marie-Hélène Coton, « Présence de la Bible dans la correspondance de Voltaire », *SVEC*, 319 (1994), p. 357-398. José-Michel Moureaux, « La place de Diderot dans la correspondance de Voltaire : une présence d'absence », *SVEC*, 242 (1986), p. 169-217. Charlotte Théret, « Le regard de Voltaire sur son siècle : l'appel à la grandeur antique dans la correspondance », *SVEC* 2004:07, p. 59-67.
- 9 Geneviève Haroche-Bouzinac, « Voltaire à Cirey, poète et philosophe, d'après sa correspondance, 1735-1738 », *SVEC* 2001:11, p. 16-25.
- 10 Carmen Boustani, « L'écriture bisexuée dans la correspondance de Mme du Deffand à Voltaire », dans G. Bérubé et M.-F. Silver (dir.), *La Lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, op. cit., p. 123-131. Christophe Cave, « La correspondance entre Voltaire et Mme du Deffand. "Ne parlons plus de moi, je suis ce que je hais le plus dans le monde" », *Recherches et travaux*, 61 (2002), p. 105-133. M.-H. Coton, « Du malheureux amant à Raton dans sa châtière, quelques images de Voltaire à travers sa correspondance », *Europe*, 781 (mai 1994), p. 16-33 ; « Le rire, la plainte et le cri dans les dernières années de la correspondance de Voltaire », dans *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises. Mélanges offerts à Corrado Rosso*, Genève, Droz, 1995, p. 461-475 ; « Le rire dans la correspondance de Voltaire. Esprit, ironie, humour : l'année 1766 », dans *Rires et sourires littéraires*, Nice, Publications du Centre de recherches littéraires pluridisciplinaires, 1994, p. 111-131. G. Haroche-Bouzinac, « Goût de la retraite et sentiment de solitude dans la correspondance de Voltaire », *SVEC*, 304 (1992), p. 876-879 ; « Voltaire, un jeune homme d'une aussi grande espérance », dans G. Chamarat, J. Siess et B. Diaz (dir.), *La Correspondance comme lieu de genèse et de formation*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1998, p. 63-75 ; « Voltaire et ses images dans la correspondance », dans M. Delon et C. Seth (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 299-306 ; « Du moi chétif à la statue : "Il faudrait que j'eusse un visage". Voltaire et ses images dans la correspondance », dans N. Lavielle et J.-B. Puech (dir.), *L'Auteur comme œuvre. L'auteur, ses masques, son personnage, sa légende*, Actes du colloque d'Orléans (1997), Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2000, p. 39-48.

l'épistolier¹¹. Les travaux d'érudition s'ouvraient davantage sur la découverte de lettres et de documents inédits¹², donnant l'occasion de porter un regard nouveau sur Voltaire et ses correspondants.

Face à ce riche inventaire, qu'espère-t-on de plus de l'édition électronique de la correspondance de Voltaire ? Dans quelle mesure l'instrument informatique est-il un bon outil d'investigation ? Pour y répondre, il faut connaître en amont les présupposés de l'interrogation de cette base de données et en aval les types de recherches qui se trouvent induits par l'existence de cet outil. Pour apporter certains éléments de réponse, mentionnons les travaux du colloque d'Arras en 2001 qui proposaient de nouvelles perspectives de recherche dans le cadre du Réseau scientifique européen pour l'étude de la communication à l'âge moderne. Les actes, réunis par Pierre-Yves Beaurepaire¹³ et introduits par une réflexion générale de Daniel Roche sur l'histoire et les caractères des réseaux, ont valeur de repère : ils montrent qu'il est possible, grâce à l'outil électronique, de réaliser une cartographie des correspondances et de révéler une vraie dynamique des réseaux européens (littéraires, scientifiques, religieux,

- 11 G. Haroche-Bouzinac, « "Billets font conversation". De la théorie à la pratique : l'exemple de Voltaire », dans B. Bray et Ch. Strosetzki (dir.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France*, Actes du colloque de Wolfenbüttel (1991), Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 1995, p. 341-354. Nicole Masson, « Le statut des vers semés dans la correspondance de Voltaire : modalités de leur publication », *Revue de l'AIRE*, 31 (hiver 2005), p. 55-59.
- 12 Voir, entre autres, T.J. Barling, « Voltaire's correspondence with Lord Hervey: three new letters », *SVEC*, 62 (1968), p. 13-27. Roger Bergeret, « À propos d'une lettre de Christin à Panckoucke. Une correspondance de Voltaire, des originaux à la publication », *Cahiers Voltaire*, 4 (2005), p. 139-152. Françoise Bléchet, « Deux lettres inédites de l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, à Voltaire », *SVEC*, 208 (1982), p. 315-322. Bruno Demoulin, « Documents inédits sur un manuscrit clandestin de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II (1758) », *Cahiers Voltaire*, 2 (2003), p. 108-112. M.-H. Cotonni, « Une lettre oubliée de Voltaire à Frédéric II », *SVEC*, 341 (1996). Roland Desné et Anna Mandich, « Une lettre oubliée de Voltaire sur le Messie. Entre Polier de Bottens et l'*Encyclopédie* », *Dix-huitième siècle*, 23 (1991), p. 201-212. Robert L. Dawson, « Une lettre inédite de Fanny de Beauharnais à Voltaire », *SVEC*, 161 (1976), p. 161-163. Sergueï Karp, « Une lettre inédite de Voltaire à Kaunitz », dans U. Kölving et I. Passeron (dir.), *Sciences, musiques, Lumières. Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002, p. 553-555. Ulla Kölving et Andrew Brown, « Deux lettres inédites de Hénault à Voltaire sur *Le Siècle de Louis XIV* », *Cahiers Voltaire*, 1 (2002), p. 83-103. Samy Ben Messaoud, « Trois lettres de Voltaire à Lemierre », *SVEC*, 358 (1997), p. 21-25. Émile Lizé, « Trois lettres inédites de la correspondance de Voltaire », *SVEC*, 241 (1986), p. 155-160 ; « Une lettre oubliée de Lebrun-Pindare à Voltaire », *SVEC*, 174 (1978), p. 113-120. Jeroom Vercruysse, « Quinze lettres inédites, oubliées ou rectifiées de la correspondance de Voltaire », *SVEC*, 182 (1979), p. 203-218 ; « D'Astier, une bonne étoile, filante, de Voltaire : une correspondance inédite de décembre 1764-janvier 1765 », *SVEC*, 341 (1996), p. 159-164.
- 13 P.-Y. Beaurepaire (dir.), *La Plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université, 2002.

maçonniques...)¹⁴. Dans le même domaine œuvrent Antony McKenna et Annie Leroux, à partir de l'édition électronique de la correspondance de Pierre Bayle dans la base de données ARCANE : ainsi, lorsqu'un sous-ensemble chronologique de lettres est préalablement défini par le chercheur, il est immédiatement représenté par ARCANE en forme de toile d'araignée sur fond de carte européenne ou en histogramme¹⁵. Le domaine d'études qui s'ouvre est riche, bien que quelques réserves soient formulées : la représentation de relations fléchées et datées trouverait, selon les deux chercheurs, ses propres limites face au « caractère instable, mouvant, éphémère, du vivant¹⁶ ». Grâce à ces travaux pionniers, des équipes et des chercheurs isolés manifestent un intérêt grandissant pour l'édition électronique des correspondances.

Avant la mise en ligne de la correspondance de Voltaire, Nicholas Cronk et l'équipe d'informaticiens attachés au projet *Electronic Enlightenment*, dorénavant mené à bien à la Bodleian Library d'Oxford, ont en conséquence voulu établir un dialogue avec les chercheurs, pour rendre compte des avancées que permet sa consultation en ligne et recueillir leurs remarques sur son utilisation. Limités à la seule correspondance de Voltaire, les articles qui suivent proviennent d'une partie des communications présentées lors du colloque sur « Correspondance et réseaux littéraires : nouvelles approches »¹⁷, qui s'assignait pour objectif de s'interroger sur les possibilités offertes par la base de données alors en phase de test. ¹⁸La base de données électronique de la correspondance de Voltaire est en effet conçue pour offrir plusieurs types de requêtes : par mots clés, par dates, par correspondant, etc. Une première série de recherches porte ainsi sur des enquêtes lexicales, fondées sur des relevés d'occurrences en relation avec des notions, choisies de manière à proposer une exploration de la correspondance autour de questions jugées importantes au

14 Voir encore P.-Y. Beaurepaire, J. Häselser et A. McKenna (dir.), *Réseaux de correspondance à l'Âge classique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006 : sur la correspondance de Voltaire, voir Ch. Cave, « Le réseau épistolaire voltairien », p. 237-250.

15 A. McKenna, « Les réseaux de correspondance du jeune Bayle », dans P.-Y. Beaurepaire (dir.), *La Plume et la toile*, op. cit., p. 53-69.

16 A. McKenna et A. Leroux, « Les réseaux de correspondance de Pierre Bayle : réalité instable et représentation électronique », dans P.-Y. Beaurepaire, J. Häselser et A. McKenna (dir.), *Réseaux de correspondance à l'Âge classique*, op. cit., p. 89-107 (ici p. 107).

17 Colloque organisé par N. Cronk (Voltaire Foundation), H. Krief (Université de Provence) et O. Ferret (Université de Lyon, Lyon 2 / IUF), avec le concours du CRAIRAC, du CAER 18, de la Voltaire Foundation et de la Société des études voltairiennes, Université de Provence, 6-7 octobre 2006.

18 Partie rédigée par O. Ferret. Merci à Alexandre Guilbaud et à Irène Passeron pour leur relecture attentive et critique de ce texte.

regard du reste de l'œuvre : les questions de la création et de l'origine¹⁹, celle de l'athéisme²⁰, par exemple. Ces enquêtes invitent ainsi à considérer que, parallèlement à ce que Voltaire imprime, certaines notions sont abordées, voire débattues, dans la correspondance même – correspondance qui bénéficierait, dans ce cas, d'un statut comparable à celui des œuvres imprimées, en tant qu'elle serait *aussi* le lieu de la diffusion des idées, selon des modalités toutefois très différentes : diffusion auprès de certains correspondants particuliers (à inventorier) ; diffusion assurément plus restreinte que celle de l'imprimé (si tant est que les lettres ne se retrouvent pas elles-mêmes imprimées) ; circonstances qui autoriseraient peut-être (la question mérite d'être débattue) une plus grande liberté de parole. On est ainsi amené à soulever la question du statut de la correspondance au sein de l'activité philosophique voltairienne, et à poser le problème de la correspondance *en tant qu'œuvre*. Une autre série de recherches concerne les destinataires, l'interrogation de la base de données permettant de réunir aisément des corpus rassemblant les lettres de Voltaire adressées à des correspondants particuliers, et d'offrir, par la comparaison, la possibilité de cerner les spécificités éventuelles des échanges avec certains personnages²¹. Se confirme ainsi l'idée, parfois méconnue, selon laquelle Voltaire ne s'exprime pas de la même manière, aussi bien quant au contenu de ce qu'il écrit que quant à la forme de ce contenu, selon l'identité des correspondants auxquels il s'adresse : d'un point de vue méthodologique, toute mise à contribution de la correspondance ne peut ainsi faire l'économie d'une interrogation sur l'identité des destinataires *pour* lesquels sont produits les énoncés²². Certaines enquêtes lexicales – par exemple, celle qui porte sur le mot « jardin », dont de nombreuses références renvoient à la formule finale de *Candide*²³ – permettent encore d'envisager la question des références, dans la correspondance, aux œuvres de Voltaire, qui peut du reste être abordée à partir

19 Voir J. Dagen, « Lumières électroniques : “création” et “origine” dans la correspondance de Voltaire », ci-dessous, p. 171-184.

20 Voir H. Krief, « Dieu, les athées et moi. Remarques à partir de la correspondance de Voltaire », ci-dessous, p. 185-201.

21 Voir M.-H. Cotoni, « La correspondance de Voltaire avec les princesses de Prusse », ci-dessous, p. 203-217.

22 La nécessité de ces questionnements a été mise en évidence par C. Volpilhac-Augier, dans un article confrontant la correspondance de Voltaire et celle de Montesquieu : voir « Le moine et le châtelain ou Voltaire et Montesquieu à travers leur correspondance », à paraître.

23 Voir F. Bessire, « Du jardin des Délices à celui de Candide : une interrogation de la correspondance électronique de Voltaire », ci-dessous, p. 157-170.

d'une requête plein texte effectuée à partir des titres²⁴. S'ouvre ainsi un champ de recherches relatives à la diffusion des œuvres, que l'on peut envisager à partir du présupposé suivant : c'est, entre autres, par la correspondance que Voltaire assure la publicité de ses œuvres et qu'il s'efforce d'en organiser la diffusion – notion entendue dans une définition large selon laquelle toute mention qui contribue à la faire connaître participe de la diffusion d'une œuvre. Par ce biais, on peut aussi appréhender la question des réseaux littéraires, partie intégrante d'une réflexion qui cherche à mesurer les vertus heuristiques d'un outil dont les possibilités dépassent largement celles d'un simple index, même de grande ampleur. En identifiant de telles mentions dans les lettres, on aurait en effet quelque chance de mettre au jour le (ou plutôt les) réseaux littéraires que Voltaire met en action. La notion même de réseau appelle toutefois certaines précisions que pointent les réflexions de D. Roche²⁵ : un réseau se caractérise par sa « capacité de transmettre et de hiérarchiser ». « Toutes les structures en réseau supposent une propagation agencée, obéissant à des lois et à des causalités complexes, calculables, avec des vitesses, des dispositifs d'entrée et de sortie, une ouverture et une fermeture » (p. 10). Interaction, interconnexion, interférence caractérisent tout particulièrement les corpus épistolaires qui se situent « à la croisée de l'individuel et du social » et « mettent en relation les forces de la sociabilité, les hommes et les institutions, les pouvoirs dans leurs différents cercles d'action » (p. 20-21). Se pose alors une série de questions d'ordre méthodologique, voire épistémologique, relatives à la fois à la constitution de la base de données, notamment à la définition des champs descriptifs, et aux possibilités d'interrogation de cette base : dans quelle mesure la correspondance électronique permet-elle de matérialiser ce ou ces réseaux dont se sert Voltaire pour organiser la diffusion de ses œuvres ? Dans quelle mesure son utilisation est-elle à même de révéler leur architecture et leur hiérarchie ? de rendre compte de leurs imbrications, partant de leur complexité ? L'interrogation de la base de données permet certes de dresser une cartographie des réseaux auxquels appartiennent les divers correspondants, mais permet-elle d'appréhender le caractère essentiellement dynamique de ces réseaux, entendu au double sens qu'implique la prise en compte de leur

24 On doit cependant se souvenir qu'un système informatique ne connaît pas des mots, mais des suites de caractères, ce qui ne permet pas d'opérer de discrimination, par exemple, entre l'emploi d'un mot comme « ingénu » en mention (renvoyant au titre de l'œuvre) et en usage (un « aveu ingénu », un ingénu) : la requête lexicale suppose par conséquent l'élimination des occurrences parasites. On doit aussi garder en tête que Voltaire désigne parfois ses œuvres de manière allusive : il parle par exemple de *La Pucelle* comme de sa « Jeanne », voire de son « amazone »...

25 D. Roche, « Réseaux des pouvoirs. Pouvoir des réseaux dans l'Europe des Lumières », dans P.-Y. Beaurepaire (dir.), *La Plume et la toile, op. cit.*, p. 7-24.

évolution diachronique et la hiérarchisation de leurs éléments constitutifs ? de distinguer les réseaux dans lesquels « s'agrège » Voltaire et ceux qu'il élabore lui-même ? d'intégrer enfin, au-delà de la dimension spatiale inhérente à l'établissement d'une cartographie, la dimension temporelle qui résulte de l'histoire même de ces réseaux au fil des années ?

À ce niveau, plusieurs difficultés doivent être affrontées. D'une part, les résultats obtenus par l'interrogation de la base de données fournissent une liste de correspondants qui se présente sous la forme d'un inventaire non hiérarchisé. Seule la connaissance que l'on peut avoir par ailleurs de l'identité des différents correspondants permet de distinguer, au sein du réseau que matérialise le résultat de la requête, non pas un seul et unique réseau homogène de diffusion, mais bel et bien plusieurs réseaux, éventuellement en interaction. Faute de hiérarchisation et faute de discrimination, le résultat brut obtenu risque même de s'avérer trompeur et d'entretenir l'idée fausse que, pour une œuvre déterminée, on a affaire à un réseau de diffusion *unifié* : Voltaire s'adresse certes à beaucoup de correspondants, mais ces correspondants, considérés individuellement, entretiennent-ils un commerce épistolaire les uns avec les autres ?

140

La constitution même du corpus épistolaire réuni par Besterman²⁶ qui, à côté de la correspondance active, inclut aussi la correspondance passive, soulève d'autre part la question de l'extension des réseaux de diffusion. La présence, dans ce corpus, de certaines lettres que des correspondants (Mme de Graffigny ou La Beaumelle, par exemple) adressent à des destinataires autres que Voltaire permettent aussi d'entr'apercevoir d'autres extensions encore sans qu'il soit pour l'instant possible d'en effectuer l'interrogation systématique. Cette limite, qu'impose le contenu de la base de données, est appelée à être repoussée (mais probablement pas annulée) par les développements effectifs et envisagés du projet *Electronic Enlightenment* qui, dans son état actuel, rassemble des corpus aussi divers que les correspondances de Rousseau, de Mme du Châtelet, de Bentham, de Hume, de Locke, de Sterne ou encore d'Adam Smith, pour ne retenir que quelques exemples : une interrogation croisée de tout ou partie de ces ensembles permet ainsi une appréhension plus approfondie de l'extension des réseaux de diffusion, sans toutefois pouvoir prétendre en fournir une représentation exhaustive.

Une autre limite tient probablement au statut même de la correspondance : toute lettre est nominalement adressée par un correspondant à un autre. Ce

26 On rappellera aussi, pour mémoire, le caractère lacunaire de la correspondance de Voltaire : le phénomène, qui concerne aussi bien les volumes imprimés que la version électronique, ne saurait être spécifique à la base de données.

sont en tout cas les données répertoriées dans la base qui, en indexant ces informations factuelles, tend à faire de la lettre un échange strictement privé entre destinataire et destinataire. Tel n'est cependant pas le cas de nombreuses lettres – dites « ostensibles » – de Voltaire qui, tout en étant positivement adressées à un destinataire identifié, n'en sont pas moins destinées à être diffusées plus largement. Ce cas de figure soulève, on le voit, plusieurs difficultés qui rendent problématique l'évaluation de l'étendue du groupe des destinataires non pas apparents mais réels²⁷. L'existence attestée d'une lettre « ostensible » invite ainsi à convoquer des informations qui échappent à la base de données : à qui la lettre a-t-elle pu être montrée, c'est-à-dire, en un sens, à quels réseaux de sociabilité, notamment institutionnels, appartient le destinataire apparent de la lettre ? Mais une première difficulté tient déjà au repérage du caractère éventuellement « ostensible » d'une lettre : il faudrait parvenir à déterminer un ensemble de critères, repérables par un logiciel, susceptibles de définir la notion d'« ostensibilité ». Ce serait naturellement l'affaire des sémanticiens²⁸ et il faudrait réfléchir à la possibilité technique de rendre la base de données compatible avec l'utilisation d'un tel logiciel.

On voit par conséquent que si la base de données semble propre à dessiner une cartographie des réseaux de diffusion des œuvres de Voltaire, une telle cartographie est non seulement unidimensionnelle – elle ne rend pas compte, comme on l'a vu, des hiérarchies – mais tout à fait imprécise lorsqu'on cherche à mesurer l'extension de tels réseaux. Elle s'avère enfin d'un maniement problématique dès lors qu'il s'agit d'intégrer le paramètre temporel qui est pourtant essentiel à prendre en compte. L'exploitation de la base de données a en effet pour conséquence de fournir des résultats qui tendent à figer la physionomie des réseaux en les matérialisant, par conséquent à interdire de les percevoir comme des systèmes dynamiques. Sans entrer dans le détail des différents facteurs qui confèrent aux réseaux leur caractère dynamique, qu'il suffise ici de rappeler une évidence : les réseaux n'échappent pas à l'emprise du temps et ne sauraient être appréhendés dans cette sorte d'intemporalité illusoire du moment de la requête et de la réponse quasi simultanée. On sait, bien au

27 On ne tient pas compte ici du problème des lettres de Voltaire qui sont publiées dans des recueils ou dans des périodiques. Le travail éditorial effectué sur la correspondance indique en principe l'existence éventuelle de versions imprimées de telle ou telle lettre : le destinataire réel de la lettre coïncide avec « le public » dont les contours – faute d'informations plus précises sur le lectorat de tels recueils ou de tels périodiques – sont malaisés à cerner.

28 Des travaux sont actuellement en cours, à l'initiative de François Rastier, pour effectuer le repérage des sites racistes sur Internet : voir Mathieu Valette, « Sémantique interprétative appliquée à la détection automatique des documents racistes et xénophobes sur Internet », <www.revue-texto.net/index.php?id=511>.

contraire, que les réseaux ont une histoire : les réseaux voltairiens ne se sont constitués que progressivement, et tout au long de la carrière de l'auteur. Leur physionomie a bien évidemment évolué au cours du temps, et cette évolution résulte d'une multitude d'accidents liés aux diverses circonstances de la vie de Voltaire (et/ou de ses correspondants) : à quel moment tel destinataire entre-t-il dans les réseaux voltairiens ? À quel moment en sort-il – provisoirement ou définitivement ? S'agissant de Voltaire, il faudrait aussi pouvoir prendre en compte, par exemple, le détail de ses déplacements et distinguer, en particulier, le Voltaire sédentaire²⁹ du Voltaire en voyage. Ces circonstances ne sont en effet pas sans incidences ni sur le volume de la correspondance, ni sur les réseaux que révèlent les échanges épistolaires. En l'état, la base de données permet d'effectuer une cartographie des réseaux en synchronie : l'une des requêtes possibles, qui peut être croisée avec d'autres types de requêtes, permet de restreindre la recherche à une tranche chronologique significative. L'exploitation des données en diachronie n'est certes pas techniquement impossible, mais elle implique la mise en œuvre d'une méthode appropriée, et l'apport d'un logiciel sur mesure : la modélisation des réseaux voltairiens nécessiterait de prendre simultanément en compte trois paramètres dès à présent indexés dans la base de données, le destinataire, le destinataire et la date à laquelle la lettre a été écrite.

Reste la question de la conceptualisation d'un semblable dispositif, dont la difficulté tient aux modes de développement différents des réseaux littéraires, d'une part, et de la correspondance électronique, d'autre part. Un réseau littéraire se développe en rhizome : un correspondant A envoie une lettre (1) à un correspondant B, qui écrit une lettre (2) à C, etc. ; le même correspondant A peut aussi envoyer une lettre (3) à un correspondant D, et ainsi de suite. Dans ce modèle de représentation, les correspondants A, B, C, D, etc. constituent les nœuds du réseau et les lettres (1), (2), (3), etc., en forment les liens. Tout utilisateur de la base de données sait cependant qu'elle est d'abord un corpus de lettres, indexées de telle sorte qu'il est possible d'effectuer une requête sur le destinataire et/ou sur le destinataire. La configuration est dès lors inverse : dans la correspondance électronique, ce sont les lettres qui constituent les nœuds ; en fonction de la nature des requêtes, le logiciel de consultation crée des liens, en l'occurrence avec les destinataires et/ou les destinataires. Cette différence de conception n'est pas en soi un obstacle : elle exige toutefois un effort pour, partant de la configuration du réseau informatique, recréer imaginairement la configuration du réseau littéraire ; elle invite aussi à ne pas

29 S'agissant de la période de Ferney, voir Ch. Cave, « Le réseau épistolaire voltairien », art. cit.

céder à l'abus de langage et à ne pas confondre réseau informatique et réseau littéraire.

L'expérimentation préalable à la présentation de ces quelques réflexions conduit ainsi à soulever trois problèmes d'ordre épistémologique. D'abord, l'outil n'est pas infallible et son maniement révèle l'existence de problèmes informatiques qu'il importe d'identifier, sinon toujours pour les résoudre, du moins pour s'en accommoder. Ensuite, le système n'est dynamique que pour autant que l'humain le fait fonctionner : en particulier, le système n'est pas capable d'interprétation, et son exploitation nécessite la convocation de tout un savoir extérieur, indispensable pour opérer un tri pertinent au sein des données automatiquement produites. Enfin, malgré l'engouement actuel pour la notion de « réseau », il faut avoir conscience que le réseau informatique a sa structuration propre, qui ne doit pas être confondue avec les réseaux littéraires qui nous intéressent. C'est sur la différence de nature qui existe entre outils informatiques et outils sémantiques que pourrait se conclure cette enquête – nécessairement partielle – sur les « nouvelles approches » que permettent les correspondances électroniques : on ne peut que se réjouir qu'il soit à présent techniquement possible de travailler sur des corpus d'une ampleur considérable³⁰ ; la place fondamentale qu'occupe l'interprétation dans l'exploitation des données invite aussi à plaider en faveur d'un dialogue nourri entre chercheurs et ingénieurs afin de surmonter les limitations signalées, qui sont probablement moins celles de l'outil lui-même que des usages qu'il est actuellement possible d'en faire.

30 Voir F. Rastier, « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », <www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html>.